

PRINTEMPS DE LA RURALITÉ

DOSSIER DE PRESSE

**Concertation publique - Forum de Falaise
25 mars 2024**

S O M M A I R E



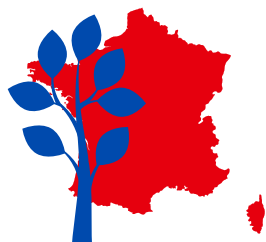
- **Le Printemps de la ruralité**
- **Une grande consultation numérique nationale**
- **La concertation publique en Normandie**
- **L'action de la DRAC de Normandie en ruralité**

Printemps de la Ruralité

Le Printemps de la ruralité est une concertation nationale sur la vie culturelle en milieu rural. Chaque Français, habitant, élu local ou acteur culturel, est invité à s'emparer de cette concertation nationale et à y apporter sa contribution.

Dans la continuité du plan France ruralités, la ministre de la Culture appelle à une mobilisation générale des acteurs culturels sur la question de la ruralité, et lance une concertation nationale sur l'offre culturelle dans les territoires ruraux : le « Printemps de la ruralité ».

LA RURALITÉ EN FRANCE...



22 MILLIONS DE FRANÇAIS VIVENT DANS LA RURALITÉ



88 % DES COMMUNES FRANÇAISES SE TROUVENT EN ZONE RURALE



9 COMMUNES SUR 10 DISPOSENT D'UNE OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE

...ET EN NORMANDIE

- **1 normand sur 2** vit dans une commune rurale
- **9 communes normandes sur 10** sont rurales

2 425 communes peuvent être qualifiées de rurales en Normandie, soit neuf communes sur dix et **92 % de la superficie** de son territoire, proportions similaires à celles observées en France de province. Ces communes abritent la moitié de la population normande (**49 % contre 40 % en France de province**). La population résidant au sein d'une commune rurale est nettement majoritaire dans l'Orne (73 %), la Manche (68 %) et l'Eure (62 %). Dans le Calvados, elle représente 44 % de la population et 34 % en Seine-Maritime.

INSEE, Etude 2021

Une grande Consultation numérique Nationale



Ministre de la Culture, Rachida Dati @Préfecture Occitanie

La ministre de la Culture, Rachida Dati, à l'Abbaye de Beaulieu en Rouergue, en Occitanie, le 22 janvier 2024, pour le lancement du "Printemps de la Ruralité".

Cette concertation nationale doit permettre de susciter et partager un grand nombre de contributions sur la place de la culture dans les territoires ruraux, et le rôle que l'Etat peut jouer ici en appui des collectivités.

En toile de fond, le dernier rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles sur « l'action des labels de la création dans les zones rurales » qui montre que si les structures labellisées sont très majoritairement en zone urbaine et péri-urbaine (seulement 5% se situent en zone rurale), ces structures ont développé des actions à destination des publics ruraux, qui permettent d'atteindre 1,8 millions d'entre eux.

Une série de consultations est proposée à tous les acteurs culturels en territoire pour mieux cerner les attentes et améliorer l'offre culturelle sur tout le territoire.

Chaque Français, habitant, élu local ou acteur culturel, est ainsi invité à s'emparer de cette concertation nationale et à y apporter sa contribution, via une interface de recueil des contributions en ligne.

Consultation en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Printemps-de-la-ruralite>

Concertation publique en Normandie



Théâtre Forum Falaise libre de droits

Dans cette perspective, la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie organise un **grand débat régional** visant à questionner les modalités de participation des habitants à la vie culturelle et la présence artistique en ruralité (ingénierie, participation des habitants, présence des artistes à l'aune des transitions écologiques et énergétiques...).

Lundi 25 mars 2024, de 14h00 à 17h00
Au Forum, théâtre de Falaise,
2 boulevard de la Libération
(accueil dès 13h30)

FORUM
THÉÂTRE DE FALAISE

Sur inscription : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-printemps-de-la-ruralite-853668925737?aff=oddtcreator>



Concertation **publique** en Normandie

Déroulé

Introduction

**Débat n°1 : Vie culturelle et présences artistiques en ruralités :
quelles modalités ?**

Circulation et présences artistiques, action des labels, résidences territoriales et action culturelle, nouveaux lieux, tiers-lieux, Micro-Folies, pratique, réseau itinérants, festivals...

**Débat n°2 : Coopération et accompagnement à l'ingénierie culturelle
en ruralité : quels moyens ?**

Formation des élus, ressources humaines, contractualisation, expertises en partage et mutualisation, lecture publique, patrimoine, diffusion (spectacle vivant, cinéma), programmes de l'ANCT...

**Mot de la fin : Rapport d'étonnement de Simon Falguières, directeur
artistique de la compagnie le K**

L'action de la DRAC Normandie en ruralité

La Normandie est une région rurale. L'Etat y déploie une politique culturelle volontariste en faveur des territoires ruraux. Elle cible ainsi ses moyens et dispositifs prioritairement vers les territoires ruraux :

- identifiés par les indicateurs INSEE : on compte notamment 924 communes situées en zone de revitalisation rurale (ZRR)
- ciblés par les programmes de revitalisation promus par l'ANCT : en particulier les 160 "Petites Ville de demain" (PVD) et les 37 nouveaux "Villages d'avenir"

L'action de la DRAC se manifeste notamment à travers :

- **L'accompagnement à l'ingénierie culturelle** dans les territoires ruraux, assurée par la présence, le conseil et l'expertise de ses agents de la DRAC, en proximité : création, action culturelle et politique territoriale, patrimoines...
- **Les contractualisations** : contrats territoires lecture (CTL) et contrats départementaux lecture itinérance (CDLI) , contrats culture territoire enfance jeunesse (CTEJ), contrat culture-territoire, accompagnement de projets culturels de territoire (PCT)



Spectacle Enfants Médiathèque de Ranes

- **Le soutien aux résidences territoriales** d'artistes, d'architectes et de journalistes, visant la participation des habitants à des processus de recherche ou de création, notamment : territoires ruraux territoires de culture (TRTC), été culturel, fonds d'innovation territoriale (FIT).

L'action de la DRAC Normandie en ruralité

- **L'intervention accrue des labels de la création en territoire rural**, dans le cadre du plan théâtre, de diffusion hors les murs, et de dispositifs d'actions culturelle (itinérance, PACTE relatif à l'EAC)
- **L'attention à de nouveaux lieux culturels et ressources sur les territoires** : tiers lieux culturels soutenus notamment dans le cadre du FIT, Micro-Folies...
- **L'objectif du 100 % EAC partagé avec les collectivités** : contrats (CTEJ), appels à projets conjoints, priorisé sur la ruralité, notamment les REP ruraux, aussi les territoires éducatifs ruraux (TER), labellisations 100% EAC



Spectacle Partout Chorège CDCN Falaise@ClaraRambaud

100%
EAC

- **Le développement du réseau de lecture publique** : accompagnement bonifié des communes rurales qui sollicitent la dotation globale de décentralisation (DGD) pour la construction ou la rénovation d'une bibliothèque publique éligible

L'action de la DRAC Normandie en ruralité

- **Le soutien aux musées de France situés en ruralité** : attention particulière aux musées de France situés en zone rurale notamment par dans le cadre du fonds régional d'acquisition des musées de France (FRAM) et le fonds régional d'aide à la restauration (FRAR)



yvetot_musee-des-ivoires_credit_musee des ivoires_2



bolbec_eglise-saint-michel_credit_ville_de_bolbec

- **La protection du patrimoine religieux** : nouvelles mesures d'inscription ou de classement au titre des monuments historiques de ces biens, notamment dans les communes moyennes et rurales

- **Le soutien, avec le CNC, aux circuits de cinéma itinérant présents sur le territoire régional** : circuit itinérant Génériques dans l'Orne, le Calvados et la Manche, circuit itinérant Ciné-Seine dans l'Eure et la Seine-Maritime



Cinema Bayeux LR